

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Prairie tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **lundi 4 décembre 2017** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Donat Serres, maire
Monsieur Allen Scott, conseiller
Monsieur Christian Caron, conseiller
Monsieur Ian Rajotte, conseiller
Madame Marie Eve Plante-Hébert, conseillère
Madame Julie Gauthier, conseillère
Monsieur Pierre Vocino, conseiller
Madame Paule Fontaine, conseillère
Monsieur Denis Girard, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Donat Serres.

Sont également présents :

Maître Danielle Simard, greffière
Monsieur Jean Bergeron, directeur général

ORDRE DU JOUR

1. CONSEIL MUNICIPAL ET DIRECTION GÉNÉRALE

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.2 Adoption des procès-verbaux.
 - i. Séance ordinaire du 20 novembre 2017.
- 1.3 Appuis financiers et demandes diverses.
 - i. Soutien financier à la Fondation Anna-Laberge - Soirée vins & tapas.
- 1.4 Dépôt de la liste des employés surnuméraires, occasionnels, temporaires et étudiants embauchés par le directeur général.
- 1.5 Dépôt du registre des déclarations en vertu de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.
- 1.6 Approbation du budget 2018 et du paiement de la quote-part - Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie.
- 1.7 Nomination des représentants du conseil municipal au comité de protection du patrimoine bâti.
- 1.8 Nomination du représentant du conseil municipal auprès de l'Office municipal d'habitation de La Prairie.
- 1.9 Nomination des représentants du conseil municipal au comité de toponymie.

- 1.10 Nomination des représentants du conseil municipal à la commission du loisir et du développement communautaire.
- 1.11 Nomination des représentants du conseil municipal au comité de suivi sur la politique familiale.
- 1.12 Nomination des représentants du conseil municipal au comité concernant les personnes handicapées.
- 1.13 Nomination des représentants du conseil municipal au comité d'embellissement.
- 1.14 Nomination des représentants du conseil municipal au comité culturel permanent.
- 1.15 Nomination des représentants du conseil municipal au comité de développement durable.
- 1.16 Création du comité de gestion de programmes pour projets majeurs et nomination des membres.
- 1.17 Modification de la résolution numéro 2017-11-391- Modification du nom du comité de circulation et nomination des représentants du conseil municipal.

2. CONSULTATIONS PUBLIQUES

3. AVIS DE MOTION - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 3.1 Avis de motion 2017-26 - Règlement numéro 1416-M procédant à une refonte du règlement numéro 1157-M et de ses amendements concernant le régime de retraite des employés de la Ville de La Prairie.
- 3.2 Avis de motion 2017-27 - Règlement numéro 1417-M décrétant l'imposition de divers tarifs relatifs aux biens et services offerts par la Ville de La Prairie.
- 3.3 Présentation et adoption du projet de règlement numéro 1416-M procédant à une refonte du règlement numéro 1157-M et de ses amendements concernant le régime de retraite des employés de la Ville de La Prairie.
- 3.4 Présentation et adoption du projet de règlement numéro 1417-M décrétant l'imposition de divers tarifs relatifs aux biens et services offerts par la Ville de La Prairie.
- 3.5 Adoption du règlement numéro 1414-E décrétant un emprunt de 174 900 \$ à la suite des nouvelles modalités de remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ).

4. OCTROI DE CONTRATS

- 4.1 Octroi d'un contrat pour le service d'impression des documents de la Ville.
- 4.2 Octroi d'un contrat pour l'acquisition d'une surfaceuse à glace électrique.

4.3 Octroi d'un mandat de services professionnels en génie pour la réfection de diverses rues en 2018.

5. COMMUNICATIONS

6. FINANCES ET SERVICES ADMINISTRATIFS

6.1 Approbation d'une liste de comptes et salaires.

6.2 Achat d'équipement et de matériel divers - Autorisation de dépenses au fonds de roulement.

6.3 Désignation des représentants de la Ville et de leurs pouvoirs à l'égard de tout compte détenu à la Caisse populaire de La Prairie.

7. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

7.1 Renouvellement du portefeuille d'assurances: assurance de dommages et responsabilité municipale, assurance protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires, assurance responsabilité pénale en matière de santé et sécurité (C-21).

7.2 Engagement de la Ville à conclure une entente avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour apporter les modifications géométriques nécessaires au boulevard Taschereau (route 134) pour permettre le développement de La Prairie-sur-le-Parc.

8. LOISIRS - CULTURE - BIBLIOTHÈQUE

9. RESSOURCES HUMAINES

9.1 Départ à la retraite d'un technicien en génie civil et chargé de projet au Service des travaux publics et du génie.

9.2 Demande de congé sans solde d'un chef de division au Service de sécurité incendie.

9.3 Mesures disciplinaires à l'égard d'un employé.

10. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

11. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

11.1 Appui à la demande de subvention au programme de soutien aux installations sportives et récréatives pour le projet de construction d'un terrain sportif à surface synthétique.

12. URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

13. VARIA

14. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2017-12-411

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Marie Eve Plante-Hébert
APPUYÉ DE : monsieur Pierre Vocino
et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2017-12-412

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

La greffière s'étant conformée aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, est dispensée de donner lecture du procès-verbal.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Allen Scott
APPUYÉ DE : madame Paule Fontaine
et résolu unanimement :

D'ADOPTER, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 novembre 2017 à 19 h 30.

ADOPTÉE

2017-12-413

SOUTIEN FINANCIER À LA FONDATION ANNA-LABERGE - SOIRÉE VINS & TAPAS

ATTENDU que la Fondation Anna-Laberge a organisé une soirée vins & tapas, à titre d'activité de financement, le 29 novembre dernier, au Centre multifonctionnel Guy-Dupré;

ATTENDU qu'il importe que la Ville contribue au succès de cet événement;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Paule Fontaine
APPUYÉ DE : madame Julie Gauthier
et résolu unanimement :

D'ACCORDER une aide financière de 500 \$ à la Fondation Anna-Laberge afin de contribuer aux frais engendrés par l'organisation de la soirée vins & tapas, laquelle a eu lieu le 29 novembre dernier à La Prairie.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE LA LISTE DES EMPLOYÉS SURNUMÉRAIRES, OCCASIONNELS, TEMPORAIRES ET ÉTUDIANTS EMBAUCHÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Conformément aux dispositions de l'article 4.2 du règlement 1231-M en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires, le directeur général dépose la liste des salariés embauchés depuis la dernière séance ordinaire.

Ce document sera déposé aux archives de la Ville.

DÉPÔT DU REGISTRE DES DÉCLARATIONS EN VERTU DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

Conformément à l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q. c. E-15.1.0.1), la greffière dépose l'extrait du registre des déclarations de réception de dons, marques d'hospitalité ou autres avantages faites par un membre du conseil depuis la dernière séance au cours de laquelle ledit extrait a été déposé, soit depuis le 28 novembre 2016.

Le registre ne contient aucune déclaration.

2017-12-414

APPROBATION DU BUDGET 2018 ET DU PAIEMENT DE LA QUOTE-PART - RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DU BASSIN DE LAPRAIRIE

ATTENDU que la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie a remis à la Ville une copie de son budget 2018, lequel a été adopté par son conseil d'administration lors de la séance du 16 novembre 2017, par la résolution 17-11-116;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Christian Caron
APPUYÉ DE : monsieur Ian Rajotte
et résolu unanimement :

D'APPROUVER le budget 2018 de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie, au montant de 8 009 345 \$.

D'AUTORISER la trésorière à payer la quote-part de la Ville, au montant de 1 282 928,86 \$.

QUE les sommes nécessaires au paiement de la quote-part soient réservées à même le budget de l'année 2018.

ADOPTÉE

2017-12-415

**NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU
COMITÉ DE PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Julie Gauthier

APPUYÉ DE : monsieur Christian Caron

et résolu unanimement :

DE NOMMER la conseillère Marie Eve Plante-Hébert et les conseillers Denis Girard et Pierre Vocino pour agir à titre de représentants du conseil au comité de protection du patrimoine bâti pour l'année 2018.

ADOPTÉE

2017-12-416

**NOMINATION DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRÈS
DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA PRAIRIE**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Girard

APPUYÉ DE : monsieur Ian Rajotte

et résolu unanimement :

QUE le conseiller Allen Scott soit nommé pour agir à titre de représentant de la Ville auprès de l'Office municipal d'habitation de La Prairie et qu'il y agisse à titre de président.

La présente résolution remplace les résolutions numéros 2013-12-446 et 2014-11-398.

ADOPTÉE

2017-12-417

**NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU
COMITÉ DE TOPONYMIE**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Marie Eve Plante-Hébert

APPUYÉ DE : monsieur Denis Girard

et résolu unanimement :

QUE les conseillers Christian Caron et Pierre Vocino soient nommés pour agir à titre de représentants du conseil au comité de toponymie.

QUE monsieur Christian Caron agisse à titre de président de ce comité.

Cette résolution remplace la résolution numéro 2005-11-509.

ADOPTÉE

2017-12-418

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL À LA COMMISSION DU LOISIR ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pierre Vocino

APPUYÉ DE : madame Julie Gauthier

et résolu unanimement :

QUE la conseillère Paule Fontaine et les conseillers Ian Rajotte et Christian Caron soient nommés à titre de représentants du conseil auprès de la commission du loisir et du développement communautaire.

QUE la conseillère Paule Fontaine agisse à titre de présidente de cette commission, tandis que le directeur du Service des loisirs en sera le secrétaire.

La présente résolution remplace la résolution numéro 2013-12-443.

ADOPTÉE

2017-12-419

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ DE SUIVI SUR LA POLITIQUE FAMILIALE

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Christian Caron

APPUYÉ DE : madame Julie Gauthier

et résolu unanimement :

QUE la conseillère Paule Fontaine et le conseiller Denis Girard soient nommés pour agir à titre de représentants du conseil municipal au comité de suivi sur la politique familiale.

QUE monsieur Denis Girard soit nommé responsable des questions familiales (RQF) et qu'il agisse à titre de président du comité.

QUE madame Paule Fontaine soit nommée responsable des questions relatives aux aînés.

La présente résolution remplace la résolution numéro 2013-12-444.

ADOPTÉE

2017-12-420

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ CONCERNANT LES PERSONNES HANDICAPÉES

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Girard

APPUYÉ DE : madame Paule Fontaine

et résolu unanimement :

QUE le conseiller Christian Caron soit nommé pour agir à titre de représentant du conseil municipal au comité concernant les personnes handicapées et qu'il y agisse à titre de président.

QUE le conseiller Ian Rajotte soit nommé pour agir à titre de représentant substitut au sein de ce comité.

La présente résolution remplace la résolution 2015-01-013.

ADOPTÉE

2017-12-421

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Allen Scott
APPUYÉ DE : madame Marie Eve Plante-Hébert
et résolu unanimement :

QUE les conseillers Christian Caron et Ian Rajotte soient nommés pour agir à titre de représentants du conseil municipal au sein du comité d'embellissement.

QUE monsieur Christian Caron agisse à titre de président du comité.

La présente résolution modifie la résolution 2013-12-447 en ce qui a trait à la nomination des représentants du conseil municipal seulement.

ADOPTÉE

2017-12-422

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ CULTUREL PERMANENT

ATTENDU que suite à l'élection municipale du 5 novembre dernier, il est nécessaire de procéder à de nouvelles nominations des représentants du conseil municipal au sein du comité culturel permanent;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Christian Caron
APPUYÉ DE : madame Marie Eve Plante-Hébert
et résolu unanimement :

QUE les conseillers Ian Rajotte et Denis Girard soient nommés pour agir à titre de représentants du conseil municipal au sein du comité culturel permanent jusqu'au 31 décembre 2019.

QUE monsieur Ian Rajotte agisse à titre de président du comité.

La présente résolution remplace la résolution numéro 2016-12-446 en ce qui a trait à la nomination des membres du conseil seulement.

ADOPTÉE

2017-12-423

**NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Girard

APPUYÉ DE : monsieur Ian Rajotte

et résolu unanimement :

QUE les conseillères Julie Gauthier, Paule Fontaine et Marie Eve Plante-Hébert soient nommées pour agir à titre de représentants du conseil municipal au comité de développement durable.

QUE madame Julie Gauthier agisse à titre de présidente du comité.

La présente résolution remplace la résolution 2013-12-449.

ADOPTÉE

2017-12-424

**CRÉATION DU COMITÉ DE GESTION DE PROGRAMMES POUR
PROJETS MAJEURS ET NOMINATION DES MEMBRES**

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Ian Rajotte

APPUYÉ DE : monsieur Denis Girard

et résolu unanimement :

DE CRÉER le comité de gestion de programmes pour projets majeurs.

DE NOMMER les personnes suivantes à titre de membres de ce comité:

Monsieur Pierre Vocino, conseiller
Monsieur Allen Scott, conseiller
Madame Julie Gauthier, conseillère
Le directeur général
La trésorière
La greffière

ADOPTÉE

2017-12-425

**MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2017-11-391-
MODIFICATION DU NOM DU COMITÉ DE CIRCULATION ET
NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Julie Gauthier

APPUYÉ DE : madame Paule Fontaine

et résolu unanimement :

DE MODIFIER la résolution numéro 2017-11-391 intitulée « Modification du nom du comité de circulation et nomination des représentants du conseil municipal » afin de remplacer le nom de monsieur Christian Caron par celui de monsieur Ian Rajotte dans le deuxième paragraphe des conclusions.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION 2017-26

RÈGLEMENT NUMÉRO 1416-M PROCÉDANT À UNE REFONTE DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1157-M ET DE SES AMENDEMENTS CONCERNANT LE RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE LA PRAIRIE

Avis de motion est donné par madame Marie Eve Plante-Hébert qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un règlement numéro 1416-M procédant à une refonte du règlement numéro 1157-M et de ses amendements concernant le régime de retraite des employés de la Ville de La Prairie.

Les membres du conseil ont reçu le projet de règlement visé par l'avis de motion.

AVIS DE MOTION 2017-27

RÈGLEMENT NUMÉRO 1417-M DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DE DIVERS TARIFS RELATIFS AUX BIENS ET SERVICES OFFERTS PAR LA VILLE DE LA PRAIRIE

Avis de motion est donné par monsieur Allen Scott qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un règlement numéro 1417-M décrétant l'imposition de divers tarifs relatifs aux biens et services offerts par la Ville de La Prairie.

Les membres du conseil ont reçu le projet de règlement visé par l'avis de motion.

2017-12-426

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1416-M PROCÉDANT À UNE REFONTE DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1157-M ET DE SES AMENDEMENTS CONCERNANT LE RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE LA PRAIRIE

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Marie Eve Plante-Hébert
APPUYÉ DE : monsieur Allen Scott
et résolu unanimement :

DE PRÉSENTER ET D'ADOPTER le projet de règlement numéro 1416-M procédant à une refonte du règlement numéro 1157-M et de ses amendements concernant le régime de retraite des employés de la Ville de La Prairie.

Ce projet de règlement a pour objet la refonte complète du règlement numéro 1157-M et de ses amendements.

ADOPTÉE

2017-12-427

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1417-M DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DE DIVERS TARIFS RELATIFS AUX BIENS ET SERVICES OFFERTS PAR LA VILLE DE LA PRAIRIE

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Paule Fontaine
APPUYÉ DE : madame Julie Gauthier
et résolu unanimement :

DE PRÉSENTER ET D'ADOPTER le projet de règlement numéro 1417-M décrétant l'imposition de divers tarifs relatifs aux biens et services offerts par la Ville de La Prairie.

Ce projet de règlement a pour objet d'établir la tarification pour l'utilisation ou l'acquisition de biens ou services offerts par la Ville.

ADOPTÉE

2017-12-428

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1414-E DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 174 900 \$ À LA SUITE DES NOUVELLES MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DE LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC (TVQ)

ATTENDU l'avis de motion 2017-24 donné lors de la séance ordinaire tenue le 20 novembre 2017;

ATTENDU la présentation et l'adoption du projet de règlement lors de la séance ordinaire tenue le 20 novembre 2017;

ATTENDU que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement faisant l'objet des présentes et renoncent à sa lecture;

ATTENDU que ce règlement décrète une dépense et un emprunt de 174 900 \$, que l'objet de ce règlement est de se prévaloir de l'article 11 du chapitre 30 des lois de 2013 pour l'exercice financier 2017;

ATTENDU que l'emprunt de 174 900 \$ est remboursable sur une période de dix ans, par les contribuables de l'ensemble de la municipalité;

ATTENDU que l'objet du présent règlement, sa portée, son coût, son mode de financement, de paiement et de remboursement ont été mentionnés à haute voix;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pierre Vocino
APPUYÉ DE : monsieur Christian Caron
et résolu unanimement :

D'ADOPTER le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 1414-E

DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 174 900 \$ À
LA SUITE DES NOUVELLES MODALITÉS DE
REMBOURSEMENT DE LA TAXE DE VENTE
DU QUÉBEC (TVQ)

ADOPTÉE

2017-12-429

**OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE SERVICE D'IMPRESSION DES
DOCUMENTS DE LA VILLE**

ATTENDU que la Ville a demandé, par appel d'offres public, des soumissions pour le service d'impression des documents de la Ville, pour un an, à compter du 1^{er} janvier 2018, avec la possibilité de reconduire le contrat annuellement pour deux ans, soit pour les années 2019 et 2020;

ATTENDU que quatre soumissions ont été reçues et que les trois plus bas soumissionnaires sont les suivants:

Soumissionnaires	Montant pour l'année 2018 (incluant les taxes)
9027-6502 Québec inc. (Imprimerie F.L. Chicoine)	60 574,19 \$
Deschamps Impression inc.	66 043,74 \$
9248-5523 Québec inc. (DXP Postexperts)	70 590,99 \$

ATTENDU que l'estimé annuel pour ce contrat était de 30 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Christian Caron

APPUYÉ DE : monsieur Pierre Vocino

et résolu unanimement :

D'OCTROYER le contrat pour le service d'impression des documents de la Ville pour un an, à compter du 1^{er} janvier 2018, au plus bas soumissionnaire conforme, soit 9027-6502 Québec inc. (Imprimerie F.L. Chicoine), aux prix unitaires soumissionnés, pour un total de 60 574,19 \$, taxes incluses. Les documents d'appel d'offres CO-17-101, la soumission et la présente résolution forment la convention liant les parties.

D'AUTORISER la directrice du Service des communications ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

Le certificat de disponibilité de crédits de la trésorière a été émis.

QUE les sommes nécessaires au paiement de ce contrat, pour les années 2018 à 2020, soient réservées à même le budget des années visées.

ADOPTÉE

2017-12-430

OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'ACQUISITION D'UNE SURFACEUSE À GLACE ÉLECTRIQUE

ATTENDU que la Ville a demandé, par appel d'offres public, des soumissions pour l'acquisition d'une surfaceuse à glace électrique;

ATTENDU que quatre soumissions ont été reçues et que les trois plus bas soumissionnaires sont les suivants :

Soumissionnaires	Montant (incluant les taxes)
Les Machines Icetech inc.	147 168,00 \$
Robert Boileau inc.	149 237,55 \$
Les installations sportives Agora inc.	155 837,12 \$

ATTENDU que l'estimé pour ce contrat était de 178 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Paule Fontaine

APPUYÉ DE : monsieur Denis Girard

et résolu unanimement :

D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition d'une surfaceuse à glace électrique au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Machines Icetech inc., au prix unitaire soumissionné, soit 147 168,00 \$, taxes incluses. Les documents d'appel d'offres TP-17-129, la soumission et la présente résolution forment la convention liant les parties.

D'AUTORISER le directeur du Service des travaux publics et du génie ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

Cette dépense sera imputée au règlement d'emprunt numéro 1411-E (LO1102).

Le certificat de disponibilité de crédits de la trésorière a été émis.

ADOPTÉE

2017-12-431

OCTROI D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN GÉNIE POUR LA RÉFECTION DE DIVERSES RUES EN 2018

ATTENDU que la Ville a procédé, par appel d'offres public, à la demande de soumissions pour la fourniture de services professionnels en génie pour la réfection de diverses rues en 2018;

ATTENDU que le document d'appel d'offres prévoyait un système de pondération et d'évaluation des offres en vertu duquel chaque soumissionnaire obtenait un total possible de 100 points, la soumission conforme la plus basse étant celle obtenant le plus haut pointage final, après l'application de la formule prescrite par la loi;

ATTENDU que dix soumissions ont été reçues et que les soumissionnaires sont les suivants:

Soumissionnaires	Pointage	Montant (incluant les taxes)	Pointage final après application de la formule	Rang
Le Groupe Conseil Génipur inc.	80,5	71 732,90 \$	18.192	1 ^{er}
Comeau Experts-Conseils	71	68 789,54 \$	17.590	2 ^e
BHP Experts Conseils S.E.C.	72.5	77 470,16 \$	15.813	3 ^e
Stantec Experts-Conseils ltée	76	79 792,65 \$	15.791	4 ^e
Les Consultants S.M. inc.	76	81 517,28 \$	15.457	5 ^e
WSP Canada inc.	76	90 002,43 \$	14.000	6 ^e
Beaudoin Hurens inc.	77	94 509,45 \$	13.438	7 ^e
Tetra Tech QI inc.	72.5	108 392,68 \$	11.302	8 ^e
IGF Axiom inc.	65	-	-	-
Groupe Civitas inc.	49.5	-	-	-

ATTENDU que les firmes IGF Axiom inc. et Groupe Civitas inc. n'ont pas obtenu la note de passage minimale de 70 points et que par conséquent, les enveloppes contenant leurs bordereaux de prix n'ont pas été ouvertes et leur ont été retournées;

ATTENDU que l'estimé pour ce contrat était de 51 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Marie Eve Plante-Hébert

APPUYÉ DE : monsieur Christian Caron

et résolu unanimement :

D'OCTROYER le mandat de services professionnels en génie pour la réfection de diverses rues en 2018 au plus bas soumissionnaire conforme, soit Le Groupe Conseil Génipur inc., aux prix unitaires soumissionnés, pour un total de 71 732,90 \$, taxes incluses. Les documents d'appel d'offres Génie/2017-14, la soumission et la présente résolution forment la convention liant les parties.

D'AUTORISER le directeur du Service des travaux publics et du génie ou son représentant, à signer, pour et au nom de la Ville, les documents nécessaires afin de donner suite à la présente résolution.

Cette dépense sera imputée au règlement d'emprunt numéro 1407-E (GE1704).

Le certificat de disponibilité de crédits de la trésorière a été émis.

ADOPTÉE

2017-12-432

APPROBATION D'UNE LISTE DE COMPTES ET SALAIRES

ATTENDU le document produit par les Services administratifs et financiers en date du 1^{er} décembre 2017 et déposé lors de la présente séance pour être conservé aux archives de la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Julie Gauthier
APPUYÉ DE : monsieur Ian Rajotte
et résolu unanimement :

D'APPROUVER les dépenses au montant de 2 415 960,75 \$ pour les activités financières, de 333 158,01 \$ pour les activités d'investissement et de 1 279 325,22 \$ pour les salaires.

D'AUTORISER la trésorière à effectuer le paiement de ces dépenses à qui de droit, son certificat de disponibilité de crédits ayant été émis.

ADOPTÉE

2017-12-433

ACHAT D'ÉQUIPEMENT ET DE MATÉRIEL DIVERS – AUTORISATION DE DÉPENSES AU FONDS DE ROULEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Allen Scott
APPUYÉ DE : madame Paule Fontaine
et résolu unanimement :

D'AUTORISER la trésorière à emprunter une somme de 287 000 \$ au fonds de roulement, et ce dès le 1^{er} janvier 2018, aux fins d'effectuer les dépenses en immobilisations dont la liste est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Cette somme sera remboursée sur un terme de cinq ans à compter de 2019.

ADOPTÉE

2017-12-434

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE ET DE LEURS POUVOIRS À L'ÉGARD DE TOUT COMPTE DÉTENU À LA CAISSE POPULAIRE DE LA PRAIRIE

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Christian Caron
APPUYÉ DE : monsieur Ian Rajotte
et résolu unanimement :

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la trésorière, ou en son absence l'assistant-trésorier, soient les représentants de la Ville à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la Caisse populaire de La Prairie.

Ces représentants exerceront les pouvoirs de gestion suivants, pour et au nom de la Ville:

- émettre, accepter, endosser, recevoir paiement, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;

Ville de La Prairie
Budget Fonds de roulement 2018
Au 1 er janvier 2018

Numéro du projet	Description	Réalisation %	Budget
FR DG1801	Réaménagement locaux H.V.		30 000 \$
FR FI1103	Couverture WiFi parcs		15 000 \$
FR FI1407	Acquisition Tablette - PC		10 000 \$
FR FI1504	Photocopieurs, imprimante à plan, ordinateurs		15 000 \$
FR FI1801	Rehaussement pare-feu parc LFR et Vieux théâtre		8 000 \$
FR FI1802	Rehaussement antennes WiFi dans bâtiments		9 000 \$
FR FI1804	Rehaussement serveur de sauvegarde		30 000 \$
FR GE1807	Validation équip postes pompage		18 000 \$
FR IN1402	Programme remplacement habit combat incendie		15 000 \$
FR IN1404	Mise au norme coussin levage, équipement stabilisation et pince		50 000 \$
FR IN1501	Programme remplacement radios portatifs		12 000 \$
FR LO1609	3 paires micro but soccer		5 000 \$
FR TP1624	Ateliers municipaux remplacer 4 aérothermes au gaz		30 000 \$
FR TP1802	Remplacer sable par paillis dans parcs		10 000 \$
FR TP1805	Scie à ruban, ponceuse à bandes et à disques		5 000 \$
FR TP1811	Bollards pour pistes cyclables		5 000 \$
FR TP1814	Revêtement patinoire PLFR		20 000 \$
	TOTAL FONDS DE ROULEMENT		287 000 \$

Remboursement annuel (5 ans)

57 400 \$

- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative et concilier tout compte relatif aux opérations de la Ville;
- demander l'ouverture par la Caisse de tout compte utile pour la bonne marche des opérations de la Ville;
- signer tout document ou convention utile pour la bonne marche des opérations de la Ville.

Tous les pouvoirs des représentants seront exercés sous la signature de deux d'entre eux, soit le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la trésorière, ou en son absence l'assistant-trésorier. Toutefois, seule la signature de la trésorière, ou en son absence l'assistant-trésorier, sera requise pour les virements intercomptes, tel que stipulé à l'article 3.3 du règlement numéro 1231-M de la Ville de La Prairie.

Si l'un des représentants adopte l'usage d'un timbre de signature, la Ville reconnaît toute signature ainsi faite comme constituant une signature suffisante et sera liée par celle-ci tout comme si la signature avait été apposée, soit par son représentant, soit avec son autorisation, peu importe qu'elle ait été effectuée sans autorisation, ou de toute autre manière.

Les pouvoirs mentionnés dans la résolution énoncée précédemment sont en sus de ceux que les représentants pourraient autrement détenir.

Cette résolution demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit de sa modification ou de son abrogation ait été transmis à la Caisse populaire de La Prairie.

Les représentants de la Ville de La Prairie sont les suivants:

TITRE	NOM
Maire	Monsieur Donat Serres
Maire suppléant	Monsieur Pierre Vocino
Trésorière	Madame Nathalie Guérin
Assistant-trésorier	Monsieur Christian Dubé

La présente résolution remplace les résolutions numéros 2008-03-095 et 2014-11-397.

ADOPTÉE

2017-12-435

RENOUVELLEMENT DU PORTEFEUILLE D'ASSURANCES: ASSURANCE DE DOMMAGES ET RESPONSABILITÉ MUNICIPALE, ASSURANCE PROTECTION DE LA RÉPUTATION ET DE LA VIE PRIVÉE DES ÉLUS ET HAUTS FONCTIONNAIRES, ASSURANCE RESPONSABILITÉ PÉNALE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ (C-21)

ATTENDU que les assurances de dommages et responsabilité municipale viennent à échéance le 1^{er} décembre 2017;

ATTENDU que le renouvellement 2017-2018 s'est effectué à la suite d'un processus de négociation par l'entremise de la firme FIDEMA Groupe conseils inc., suivant le mandat confié par les 15 municipalités membres du Regroupement Varennes-Sainte-Julie, puisque trois (3) ans seulement s'étaient écoulés depuis le dernier appel d'offres;

ATTENDU que les augmentations de prime résultent à la fois de l'augmentation des valeurs assurées (notamment le Centre multifonctionnel Guy-Dupré), de la hausse générale du coût de la vie et en raison de l'augmentation du coût des réclamations en cours actuellement;

ATTENDU que les assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires et celles de responsabilité pénale en matière de santé et sécurité (C-21) viennent à échéance le 31 décembre 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Marie Eve Plante-Hébert

APPUYÉ DE : monsieur Pierre Vocino

et résolu unanimement :

QUE la Ville renouvelle son portefeuille d'assurances de dommages et d'assurances responsabilité municipale – 2017-2018 par l'intermédiaire de la firme BFL Canada, auprès des compagnies AIG pour l'assurance des biens, bris des machines et délits, Lloyd's pour la responsabilité civile (primaire et complémentaire) ainsi que pour l'assurance responsabilité municipale et enfin, Intact assurances pour l'assurance automobile et automobile des garagistes.

D'AUTORISER le versement à l'Union des municipalités du Québec d'une somme de 26 241 \$, représentant la quote-part du fonds de garantie collectif de l'assurance des biens attribuée à la Ville dans le cadre du regroupement Varennes / Sainte-Julie.

D'AUTORISER le versement à l'Union des municipalités du Québec d'une somme de 50 289 \$, représentant la quote-part du fonds de garantie collectif de l'assurance responsabilité civile attribuée à la Ville dans le cadre du même regroupement.

D'AUTORISER le paiement à BFL Canada d'une somme de 105 349 \$ représentant la prime, taxes incluses, des compagnies AIG pour l'assurance des biens, bris des machines et délits, Lloyd's pour la responsabilité civile (primaire et complémentaire) ainsi que pour l'assurance responsabilité municipale et enfin Intact assurances pour l'assurance automobile et automobile des garagistes, pour le terme 2017-2018.

D'AUTORISER également le paiement à l'Union des municipalités du Québec d'une somme de 1 211,25 \$, taxes incluses, représentant la somme de ses honoraires professionnels et frais encourus pour le renouvellement 2017-2018 du portefeuille d'assurances de la municipalité.

D'AUTORISER le paiement à la firme FIDEMA Groupe conseils inc. d'une somme de 1 775,99 \$, taxes incluses, représentant la somme de ses honoraires professionnels et frais encourus pour le renouvellement 2017-2018 du portefeuille d'assurances de la municipalité. Ce tarif d'honoraires est prévu au contrat conclu avec l'UMQ pour une période de 5 ans se terminant en 2019 et liant l'ensemble des villes membres du Regroupement.

QUE la Ville renouvelle ses assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires et celles de responsabilité pénale en matière de santé et sécurité (C-21).

D'AUTORISER le paiement à AON d'une somme de 7 803,59 \$ représentant la prime, taxes incluses, de la compagnie Royal & Sun Alliance pour l'assurance 2018 et la somme de ses honoraires professionnels et frais encourus pour le renouvellement 2017-2018 des assurances protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires et celles de responsabilité pénale en matière de santé et sécurité (C-21).

Le certificat de disponibilité de crédits de la trésorière a été émis.

ADOPTÉE

2017-12-436

ENGAGEMENT DE LA VILLE À CONCLURE UNE ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS POUR APPORTER LES MODIFICATIONS GÉOMÉTRIQUES NÉCESSAIRES AU BOULEVARD TASCHEREAU (ROUTE 134) POUR PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRAIRIE-SUR-LE-PARC

ATTENDU que pour desservir le nouveau développement résidentiel La Prairie-sur-le-Parc, il sera nécessaire d'apporter des modifications géométriques au boulevard Taschereau (route 134), en y créant deux nouvelles intersections;

ATTENDU que comme les travaux seront faits dans l'emprise du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTQ), l'accord de celui-ci doit être obtenu;

ATTENDU l'engagement de la Ville à faire lesdits travaux, lorsqu'elle a reçu l'accord du MTQ;

ATTENDU l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts, lesquels lui seront imputés par le MTQ;

ATTENDU qu'un protocole d'entente entre les deux parties doit être rédigé et conclu afin de permettre la réalisation desdits travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Julie Gauthier

APPUYÉ DE : monsieur Allen Scott

et résolu unanimement :

QUE le conseil donne son appui au projet de modifications géométriques au boulevard Taschereau (route 134) afin de desservir le nouveau développement de La Prairie-sur-le-Parc.

DE DEMANDER au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de négocier puis de signer un protocole d'entente avec la Ville quant au partage des responsabilités et des coûts pour ledit projet.

ADOPTÉE

2017-12-437

DÉPART À LA RETRAITE D'UN TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL ET CHARGÉ DE PROJET AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU GÉNIE

ATTENDU que par lettre datée du 20 novembre 2017, monsieur Normand Noiseux informait la Ville de son désir de quitter son poste de technicien en génie civil et chargé de projet au Service des travaux publics et du génie;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Christian Caron

APPUYÉ DE : monsieur Ian Rajotte

et résolu unanimement :

DE PRENDRE ACTE du départ à la retraite de monsieur Normand Noiseux à compter du 1^{er} mars 2018.

DE REMERCIER monsieur Noiseux pour les services rendus à la Ville.

ADOPTÉE

2017-12-438

DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE D'UN CHEF DE DIVISION AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU que monsieur François Vincent, chef de division au Service de sécurité incendie, a demandé un congé sans solde d'une durée de 3 mois, soit du 21 janvier au 21 avril 2018 inclusivement;

ATTENDU la recommandation du directeur du Service de sécurité incendie;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Girard

APPUYÉ DE : monsieur Pierre Vocino

et résolu unanimement :

D'AUTORISER monsieur François Vincent, chef de division au Service de sécurité incendie, à prendre un congé sans solde du 21 janvier au 21 avril 2018 inclusivement.

ADOPTÉE

2017-12-439

MESURES DISCIPLINAIRES À L'ÉGARD D'UN EMPLOYÉ

ATTENDU que l'employé portant le matricule 1017 a fait preuve d'insubordination et d'un comportement répréhensible au travail;

ATTENDU qu'il y a lieu de prendre des mesures afin d'éviter qu'un tel comportement ne se reproduise;

ATTENDU que le Service des ressources humaines a été consulté;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Christian Caron
APPUYÉ DE : monsieur Denis Girard
et résolu unanimement :

D'ENTÉRINER la suspension de trois jours sans solde imposée à l'employé portant le matricule 1017 et dont les journées seront identifiées par le directeur du service.

ADOPTÉE

2017-12-440

APPUI À LA DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN TERRAIN SPORTIF À SURFACE SYNTHÉTIQUE

ATTENDU que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur vient d'annoncer la phase IV de mise en candidature pour le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives et que la date limite pour poser une candidature est le 23 février 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Paule Fontaine
APPUYÉ DE : monsieur Pierre Vocino
et résolu unanimement :

QUE le conseil autorise la présentation du projet de construction d'un terrain sportif à revêtement synthétique au parc Lucie-F. Roussel au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV.

QUE la ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

D'AUTORISER le directeur du Service des travaux publics et du génie ou son représentant à agir en son nom et à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents relatifs audit projet.

ADOPTÉE

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle s'ils le désirent.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil répondent aux questions posées.

2017-12-441

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 25

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pierre Vocino
APPUYÉ DE : madame Marie Eve Plante-Hébert
et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

M. Donat Serres, maire

Me Danielle Simard, greffière